ÉDUCATION NATIONALE À AÏN TÉMOUCHENT

Les fonctionnaires des services économiques menacent de boycotter les examens

Dans le communiqué 02/2011 dont le Soir d'Algérie détient une copie, les fonctionnaires des services économiques des différents établissements scolaires, affiliés à la SNTE de la wilaya de Aïn Témouchent, menacent de boycotter les examens scolaires de fin d'année.

Les concernés disent qu'ils ont pris cette décision après que la tutelle n'eut pas pris en considération leurs revendications socio-professionnelles.

A cet effet, et sur la base de la dernière assemblée générale exceptionnelle tenue le 21 mai au siège du syndicat il a été décidé de :

1-boycotter toutes les tâches administratives mentionnées dans le communiqué n°1 en date du 25/04/2011 et qui sont :

- la non-réception et distribution et vente des manuels scolaires 2010/2011 ;
- boycott de la préparation des examens officiels de l'année scolaire 2010/2011 ;
- la non-réception des listes nominatives relatives à la prime de scolarité de 3 000 DA ;
- suspension de la gestion par intérim dans tous les établissements scolaires ; - boycott de toutes les réunions des établissements scolaires avec la direction de l'éducation ;
- boycott de toutes les journées pédagogiques et de formation et d'information quelle que soit la forme ;
- remise des rapports financiers auprès du Trésor de wilaya aux représentants du syndicat en vue de les confier à la tutelle ;
- la participation dans le mouvement de protestation national devant le siège du gouvernement (première tutelle).

Enfin, les fonctionnaires des services économiques imputent au ministère de l'Education nationale l'entière responsabilité dans tout ce qui s'est déroulé du fait qu'il ait fermé les portes du dialogue en tergiversant pour gagner du temps et de ne pas perdre en considération les revendications légitimes des travailleurs.

Le recours à ce mouvement de protestation en cette période cruciale de l'année scolaire sera inéluctablement ressenti lors du déroulement des différents examens scolaires de fin d'année qui devront démarrer ce dimanche avec l'examen de la 5e A.P.

S. B.

M'SILA

Démantèlement d'un réseau de trafic de permis de conduire

Un important réseau de trafic de permis de conduire, composé de 40 personnes, a été démantelé cette semaine dans la ville de Sidi-Aïssa, à 100 km au nord-ouest de M'sila.

Les éléments de la brigade de gendarmerie ont agi sur la base d'une information faisant état d'une cargaison de ciment qui ne répondait pas aux normes. Selon le chargé de la communication, un sac de ciment ne contient que 45,8 kg au lieu de 49 kg.

Le pot aux roses est découvert : le chauffeur du camion arrêté n'avait pas la catégorie «C» dans son permis de conduire ; cela suppose qu'il ne peut conduire un poids lourd. Il n'hésite pas à dénoncer la personne qui lui a procuré ce document contre une somme de 8 000 DA. Les éléments de la Gendarmerie nationale, qui ont arrêté cette personne, qui du reste a tout réfuté dans un premier temps, avant de passer aux aveux et reconnaître les faits qui lui sont reprochés, ont procédé à la perquisition de son domicile où il a été découvert 13 permis de conduire falsifiés, 7 autres authentiques servant de modèle et des certificats d'aptitude.

L'enquête a permis la convocation de 8 personnes, avant de demander au chef de daïra de Sidi-Aïssa de mettre à la disposition des gendarmes tous les dossiers de base des permis de conduire de différentes catégories ; cette opération a montré qu'aucun dossier de base n'est disponible dans le service de la daïra dont un employé était le chef du réseau.

Pour une somme de 40 000 DA il délivre un permis de conduire falsifié. 22 personnes impliquées dans cette affaire ont été présentées, le 23 mai dernier, devant le procureur de la République de Sidi-Aïssa, qui, à son tour, les a présentées devant le juge d'instruction, qui a placé 5 d'entre elles sous mandat dépôt et convoqué 18 en citation directe. 18 autres impliqués sont en état de fuite. Les membres de ce réseau sont accusés de formation d'un groupe de malfaiteurs, falsification de documents officiels et usage de faux, abus de confiance, abus de pouvoir et corruption.

A. Laïd

DJELFA

Un jeune de 30 ans s'immole par le feu

Il était 10 heures du matin, ce jeudi, lorsque les gens qui étaient près du siège de la daïra de Djelfa ont été surpris par les cris d'un jeune qui venait de s'immoler par le feu, après s'être aspergé d'essence.

Toutes les personnes présentes ont accouru pour le secourir et éteindre le feu. Sans aucun moyen en leur possession, ces personnes ont tenté d'étouffer le feu en couvrant le jeune par des vestes et des manteaux qu'ils ont spontanément enlevés.

A l'arrivée de l'ambulance, le feu avait déjà très gravement amoché le visage et la poitrine du jeune homme.

D'après les déclarations de ses amis et ses proches, il s'avère que ce jeune de 30 ans aurait eu des échos (des fuites émanant de la commission d'étude des dossiers de logement) et que son nom ne figurait pas sur la liste qui sera affichée prochainement. L'état très grave du jeune a amené les responsables de l'hôpital à l'évacuer vers l'hôpital de Douéra. Au soir de cet acte suicidaire, une émeute a eu lieu à la cité Zéria, en solidarité avec ce jeune et pour protester, dit-on, contre l'exclusion des dossiers datant de moins de 5 ans par la commission et contre également les points ajoutés aux fils des moudjahidines dans le barème. L'intervention rapide et sans heurt des forces anti-émeute a, heureusement, calmé les esprits. Les déclarations et les promesses du chef de daïra pour une liste de bénéficiaires qui méritent vraiment d'y être a également apaisé la colère des manifestants.

Bekaï Bensaïd

ILS RÉCLAMENT L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DANS LEUR CITÉ D'EL MARDJOUAMANE

Des citoyens ferment le siège de l'APC d'Amizour

Après avoir coupé à la circulation automobile la RN 75 à hauteur de leur localité durant trois jours depuis lundi passé, les habitants d'El Mardj Ouamane, relevant de la municipalité d'Amizour, ont décidé, face au «mutisme» des autorités locales à répondre favorablement à leurs doléances, de radicaliser la protestation en fermant le siège de leur APC durant la journée de jeudi dernier pour dénoncer «l'état de délabrement» dans lequel se trouve leur cité depuis plusieurs années. Des centaines de résidants du lotissement d'El Mardj Ouamane se sont rassemblés, tôt dans la matinée, devant le siège de l'APC pour exiger une prise en charge de leurs doléances «maintes fois exprimées aux autorités locales».

Les manifestants réclament, entre autres, la construction d'une école primaire dans leur cité peuplée de quelque 3 000 habitants, la viabilisation du lotissement et le raccordement au gaz naturel. Dans l'après-midi, une réunion ayant regroupé les élus, le chef de la daïra d'Amizour et les membres de l'association du lotissement d'El Mardj Ouamane s'est tenue au siège de la daïra lors de laquelle les protestataires ont été assurés de la prise en charge de leurs revendications à travers les différents programmes de développement inscrits pour l'année en cours, a précisé une source locale.

A. K.

TIPASA

Il travaillait dans une société avec un faux permis de conduire à Hadjout

Un homme âgé de 26 ans, demeurant à Djendel, s'est fait embaucher en qualité de chauffeur dans une société étrangère de construction en exhibant un «vrai/faux» permis de conduire .

Personne ne doutait de l'authenticité du document, jusqu'au jour où il fut soumis à un contrôle d'identité au niveau d'un barrage de la gendarmerie de Hadjout. Il montrera sa carte nationale d'identité et son permis de conduire. Le gendarme, en vérifiant les documents, s'est étonné de la non-concordance des noms sur le permis de conduire et la pièce d'identité. Appelé à s'expliquer, le mis en cause avoua son forfait en déclarant avoir trouvé ce permis de conduire qui appartenait à un homme de 27 ans, demeurant à Boumedfaâ, dans la wilaya de Aïn-Defla.

Il déclara qu'il était à la recherche d'un emploi et que l'aubaine de trouver ce permis avait déclenché l'idée d'aller travailler avec ce document, en y collant simplement sa photo. Le pas fut franchi et il fut recruté par une société en qualité de chauffeur. Présenté devant le procureur de la République de Hadjout pour faux et usage de faux avec usurpation d'identité, il a été écroué à la prison de Hadjout.

Larbi Houari

RELIZANE

Visite d'une délégation du Sénat

Une délégation du Sénat, chargée de l'équipement et du développement, a effectué jeudi une visite dans la wilaya de Relizane. La délégation parlementaire, présidée par M. Dahane Abdelkader, en compagnie du wali, s'est rendue sur des sites où sont implantés plusieurs projets en voie de réalisation, et ceux relancés dernièrement, dans les localités de Mazouna, El-Hmadna, Djdiouia, Oued R'hiou et le chef-lieu de wilaya.

Elle a également visité le campus universitaire domicilié à Bermadia et la ferme d'élevage de Hameri Mohamed sise à Djdiouia, où une fiche technique lui a été présentée par le propriétaire ainsi que des explications sur le mode d'élevage des bovins. Cette ferme produit 6 000 litres de lait par jour. A la fin de la visite, une conférence de presse a eu lieu au siège de la villa d'hôte.

Le président de cette commission a répondu aux questions des représentants de la presse écrite. Il a déclaré que la wilaya de Relizane occupe une place prépondérante en matière de logements en voie de construction, ou déjà réalisés, dans le cadre du programme quinquennal initié par le président de la République. La délégation a terminé sa visite par une virée à l'hôpital Mohamed-Boudiaf .

A. Rahmane